



STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

AGENDA 21 DE POUSSAN

Agissons ensemble et faisons de Poussan, un territoire durable!



Principes d'élaboration de la stratégie locale de développement durable de Poussan

Objectifs du document d'orientation stratégique

Un Agenda21 est un PROJET, ce qui implique à la fois une démarche volontaire et un document déclinant une stratégie locale de développement durable.

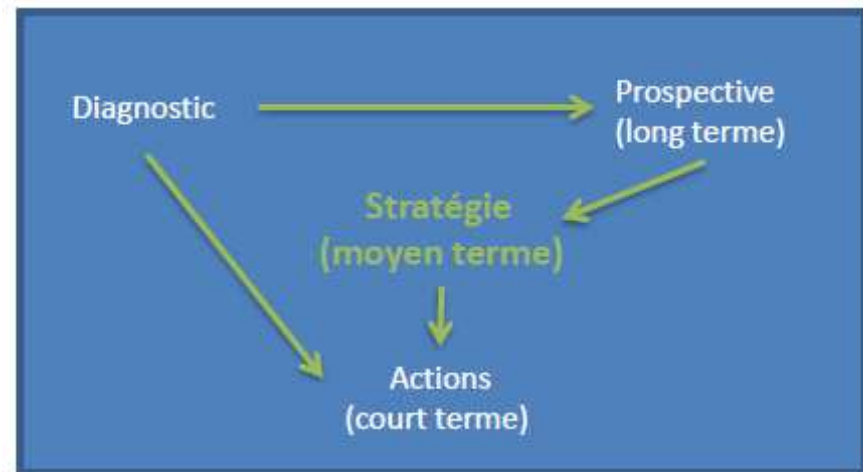
La stratégie de développement durable est donc un document prospectif engageant la volonté de la commune à définir des orientations et des objectifs qui sont des réponses aux enjeux locaux à moyen terme et long terme.

Il fixe ainsi les ambitions de la commune en matière de développement durable pour le territoire face à son évolution à moyen terme et long terme et dans le court terme ou nous agissons au quotidien.

La stratégie sert de guide dans la mise en œuvre du projet traduit par le programme d'action.

Une démarche et une réflexion prospective a ainsi été engagée afin de faire émerger les enjeux qui guideront l'Agenda 21 de Poussan.

Entre la vision partagée du territoire de la réflexion prospective, inscrites dans le long terme et les propositions du programme d'actions pour agir à court terme. La stratégie de développement durable permet de fixer des objectifs et des résultats à atteindre à moyen terme. Elle sert ainsi de base pour l'action collective.



Le présent document définira les éléments et étapes clés de la démarche avant de présenter les orientations stratégiques de l'Agenda 21 de Poussan.

La stratégie : une élaboration collective

En matière de concertation deux instances ont participé à l'élaboration de l'Agenda 21, la commission des élus et le groupe de citoyens participants. Par ailleurs tous les partenaires ont été invités à prendre part à la réflexion prospective du projet.

La définition des orientations stratégiques s'appuie sur les principaux enjeux définis par le diagnostic partagé et par les 5 finalités du développement durable. Les résultats de ce choix ont ensuite été précisés, approfondis par les apports et propositions élaborés lors des discussions en atelier de concertations et en commission d'élus.

La commission d'élus et le Comité de Pilotage permettent d'ajuster d'enrichir et de valider les choix élaborés dans une logique de co-construction.

Ce document stratégique témoigne d'un engagement des élus et de leur implication de Poussan et de ses habitants dans une politique volontariste en faveur du développement durable.

Le diagnostic a ainsi permis de dégager les enjeux de développement locaux, servant de base au projet.

Le diagnostic est dit participatif, car dès cette étape, acteurs locaux et population ont pris part à la concertation nécessaire et servant de base à la réalisation du projet.

- Ateliers diagnostic ;
- Enquête sur les perceptions citoyennes
- Consultations des acteurs locaux

Ceci permet d'avoir une vision partagée de la commune sur les atouts faiblesses opportunités et menaces en termes de développement durable, enrichie par 5 ateliers.

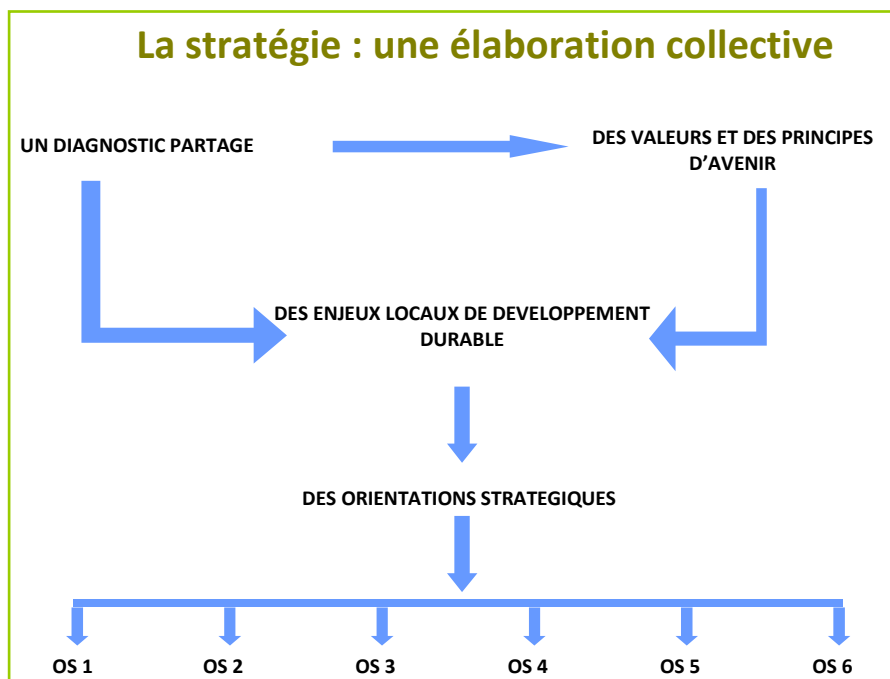
Transport
Environnement
Risques
Développement économique
Vie communale et action sociale

Les ateliers de concertation ont permis de préciser les priorités locales et donc de faire émerger un projet commun de développement durable en réponse aux enjeux mis en valeur par le diagnostic.

UN PROJET GLOBAL EN REPONSE AUX PRIORITES LOCALES

	Finalités du Développement Durable						Orientations stratégiques					
	lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	épanouissement de tous les êtres humains	cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables		Développer une mobilité plus respectueuse de notre cadre de vie	Préserver et mettre en valeur notre cadre naturel et rural	Réduire et prévenir les risques et nuisances	Assurer notre développement de manière responsable	Favoriser la cohésion sociale et l'intégration de tous dans la vie locale	Assurer l'exemplarité communale
Vers une gestion responsable de l'attractivité de la commune afin de pas mettre mal son paysage, son identité rurale et la disponibilité des ressources naturelles												
Vers une adaptation progressive de l'aménagement de notre territoire et de ses équipements, logements, etc. face aux prévisions de croissance démographique												
Vers une politique énergétique orientée pour une meilleure maîtrise de l'énergie et favorisant le développement des énergies renouvelables												
Vers un encadrement de l'étalement urbain à l'échelle locale mais aussi à l'échelle du bassin de Thau. Aller vers une densification l'habitat en préservant les espaces naturels et en assurant une mixité et un offre d'équipements et de services publics												
Vers le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour une utilisation quotidienne et ainsi prendre en compte l'accroissement des déplacements												
Vers une meilleure sensibilisation sur les comportements responsables pour prévenir les incivilités et vers une meilleure gestion des risques présents sur la commune												
Vers un renforcement et développement de l'attractivité du centre ville en améliorant le niveau de son accessibilité et en préservant son architecture et son patrimoine												
Vers un maintien et soutien au développement du commerce de proximité, vecteur de lien social et atout économique												
Vers une réflexion sur la création de nouveaux emplois et le maintien et le développement des activités présentes pour la communes												
Vers la poursuite des actions de préservation des espaces naturels tout en valorisant leur potentiel en en maintenant une diversité paysagère, marqueur identitaire de la commune												
Vers un renouvellement du mobilier urbain et des équipements de loisirs et une mise en valeur du patrimoine architectural bâti de la commune tout en développant les partenariats avec la CCNBT afin d'avoir une												
Vers un encouragement du dynamisme local, en développant les actions renforçant la cohésion sociale entre les générations et l'intégration des populations en difficultés												
Vers une politique communale en faveur du développement durable en mettant en œuvre l'exemplarité communale												

Du diagnostic à la stratégie



6 orientations stratégiques et 13 objectifs

1 Aller Vers une mobilité plus respectueuse de notre cadre de vie

Optimiser et sécuriser les déplacements
Organiser un meilleur partage de la voirie
Encourager une mobilité alternative à la voiture individuelle

2 Préserver et mettre en valeur notre patrimoine naturel et rural

Valoriser le potentiel naturel et paysager
Eduquer et sensibiliser à la protection de l'environnement

3 Réduire et prévenir les risques et des nuisances

Assurer la sécurité des biens et des personnes
Assurer un cadre de vie de qualité aux poussannais

4 Assurer notre développement de manière responsable

Favoriser l'intégration par l'emploi
Renforcer l'attractivité communale
Penser l'aménagement de manière durable

5 Favoriser la cohésion sociale et l'intégration de tous dans la vie locale

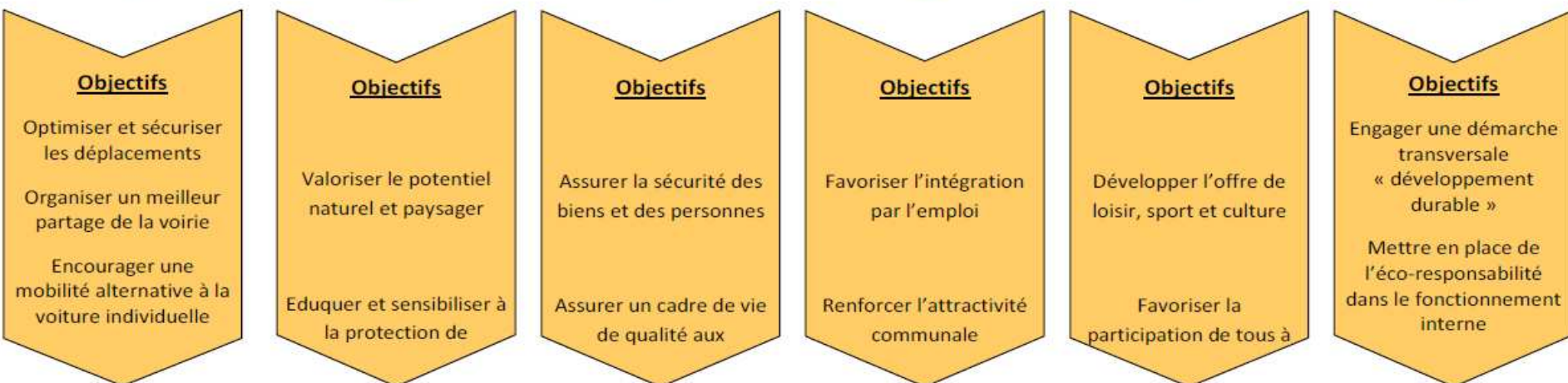
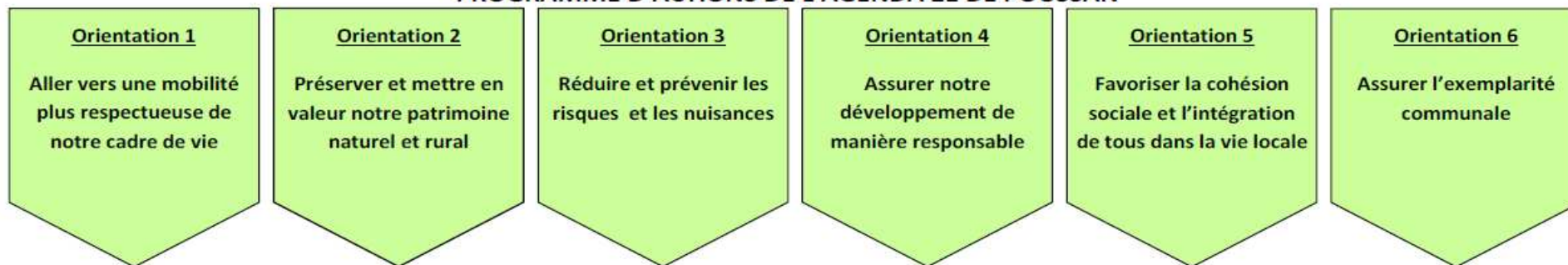
Développer l'offre de loisir, sport et culture
Favoriser la participation de tous à la vie locale
Développer la cohésion sociale

6 Assurer l'exemplarité communale (Volet interne)

Engager une démarche transversale « développement durable »
Mise en place de l'éco-responsabilité

PROGRAMME D' ACTIONS DE L'AGENDA 21 DE POUSSAN

S
T
R
A
T
E
G
I
E



A
C
T
I
O
N
S



Orientation 1 : Aller vers une mobilité plus respectueuse de notre cadre de vie

Constat

La thématique du transport a été jugée prioritaire par les répondants aux questionnaires et par les participants à l'atelier diagnostic. Le trafic supporté par la commune, notamment au niveau du centre-ville et des axes de circulation principaux est conséquent et influe sur le cadre de vie. De plus, au vu des prévisions démographiques, le trafic risque de s'intensifier. Les effets néfastes de la circulation et du stationnement sont principalement visibles sur la circulade. A cela s'ajoute une demande importante en termes de déplacements doux pour une utilisation de loisir et, de plus en plus, quotidienne.

Les ambitions

Il s'agit de trouver le bon équilibre entre besoins de déplacements, qualité de vie et respect de l'environnement. Ce la passe par une réduction des problèmes de circulation et de stationnement récurrents à Poussan et aussi réfléchir la sensibilisation et au développement des modes circulations douces en remettant en question l'omniprésence de la voiture dans l'utilisation quotidienne des transports.

Au travers de cette orientation déclinée en trois objectifs opérationnels il s'agira de répondre aux enjeux suivants :

- Requalification de la voirie afin de permettre un meilleur partage de celle-ci entre automobilistes, piétons, cyclistes...
- Evaluation et optimisation de l'offre en stationnement (actuelle et future)
- Anticipation de l'aménagement des nouveaux quartiers en intégrant dans les réflexions les modes de déplacement doux et les liaisons inter quartiers.
- Action en faveur de la sécurité routière au niveau des points noirs identifiés par la population au cours des ateliers de concertation.
- Communication, sensibilisation et mise en œuvre de projet améliorant sur l'offre en alternatives à la voiture individuelle : covoiturage, transport en commun.

Objectif 1.1 : Optimiser et sécuriser les déplacements

Objectif 1.2 : Améliorer l'offre en stationnement

**Objectif 1.3 : Encourager une mobilité alternative à la voiture
.....Individuelle**

Objectif 1.1 : Optimiser et sécuriser les déplacements

Les problèmes de circulation sont récurrents à Poussan. Les carrefours sont vite engorgés aux heures de pointe. L'importance du volume de flux et l'imperfection du maillage posent ainsi des problèmes en termes de sécurité et qualité de vie. Un des gros points noirs est lié à la circulation motorisée au centre de village, ce qui rend son accessibilité limitée.

Le projet d'aménagement de la circulade redonne une place aux piétons et permettra ainsi de faciliter l'accès aux commerces tout en revalorisant le patrimoine historique.

Par ailleurs il est aussi important d'agir, en parallèle de la réhabilitation de la circulade, sur la prévention des nuisances liés à l'utilisation de la voiture d'engager des actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Ainsi une véritable réorganisation de l'espace favorisera une meilleure mixité des différents modes de déplacements. Ce qui est un élément majeur pour assurer une meilleure fluidité et accessibilité au centre ville mais surtout développer son attractivité et maintenir son dynamisme.

- ❖ **Repenser le partage de la voirie**
- ❖ **Améliorer l'accessibilité du centre ville**
- ❖ **Améliorer la sécurité routière sur les points noirs identifiés lors des ateliers de concertations**



Objectif 1.2 : Organiser un meilleur partage de la voirie

La voiture étant omniprésente sur la circulade, il y existe une forte pression de stationnement.

Ce nombre implorant de voiture entraîne des problèmes de stationnement dans le vieux village où le nombre de véhicule est supérieur à celui des emplacements de parkings.

De nombreuses voitures encombrant la chaussée ou les trottoirs, gênant la circulation mais surtout les cheminements piétons et dévalorise l'esthétique urbaine.

La demande en stationnement longue durée pour les résidents est importante. De plus, on a assisté ces dernières années à la division de maisons en appartements sans que le nombre de places de stationnement suive.

Il existe des parkings à proximité du centre comme celui de la Mairie ou du jardin public. Il est important de renforcer l'offre en créant des espaces supplémentaires extérieurs à la circulade afin de limiter la pression exercée par les voitures.

Cet objectif est surtout dépendant de la mise en œuvre d'une politique de réduction de l'utilisation de la voiture qui est un levier d'action primordial.

- ❖ **Evaluer et optimiser le stationnement (actuel et futur)**
- ❖ **Engager une politique préventive et de sanction**
- ❖ **Engager une politique en faveur des véhicules moins polluants**



Objectif : 1.3 Encourager une mobilité alternative à la voiture individuelle

Dans un contexte d'accroissement permanent de l'usage de la voiture, le développement de des mobilités douces apparaît comme une réponse incontournable pour agir sur les problèmes liés à la circulation dans Poussan et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et les pollutions, et ainsi, améliorer ou rendre une certaine qualité de vie au territoire.

Les déplacements doux sont devenus un enjeu important pour la commune et a fortiori dans une logique intercommunale. Il est ainsi important d'adapter l'aménagement en fonction des modes de déplacement doux : largeur des trottoirs, cheminements piétons, circulateur piétonne et cyclable, renforcement des liaisons entre quartiers.

Par ailleurs il ya une forte demande concernant ces types de déplacement doux : pédestres, cycles et notamment pour la remise en place d'un service de ramassage à pieds.

Le département a mis en place un schéma départemental cyclable, il est donc primordial de réfléchir le développement des voies cyclables en tenant compte de ce document.

- ❖ **Anticiper l'aménagement des nouveaux quartiers en intégrant dans les réflexions les modes de déplacement doux et les liaisons inter quartiers.**
- ❖ **Développer les pistes cyclables**
- ❖ **Communiquer et sensibiliser autour de projet améliorant l'offre en alternatives à la voiture individuelle**
- ❖ **Mettre en place un service de ramassage à pied**



Orientation 2 : Préserver et mettre en valeur notre cadre naturel et rural

Constat

Marqueur identitaire, le patrimoine naturel est un atout majeur de la commune.

Le milieu naturel entourant notre commune est un paysage de garrigues. La suppression de la pression exercée par l'activité pastorale a entraîné la colonisation du milieu par une végétation basse causant la fermeture du milieu.

Les impacts de ce phénomène sont les suivants :

- Appauvrissement de la diversité biologique par l'homogénéisation des écosystèmes.
- Chute des populations faunistiques due à la perte de leur habitat
- Augmentation du risque d'incendie.

De plus, la pression urbaine et le déclin de l'activité agri-viticole influent largement sur la qualité paysagère et environnementales du territoire: mitage du territoire, développement des friches agricoles...

Les ambitions

L'enjeu est de cadrer l'urbanisation et mettre en valeur le paysage naturel et agricole afin d'éviter que Poussan ne devienne un vague territoire périurbain et répondre ainsi à cette demande citoyenne de « Nature ».

Par cette orientation déclinée en deux objectifs opérationnels il s'agira de répondre aux enjeux suivants :

- Développement des actions en faveur de la biodiversité
- Amélioration de nos connaissances sur notre patrimoine naturel
- Vers un meilleur respect pour les sites naturels remarquables et soumis à une forte pression
- Sensibilisation de la population aux problématiques environnementales locales et globales.

Objectif 2.1 : Valoriser le potentiel naturel et paysager
Objectif 2.2 : Eduquer et sensibiliser à la protection de l'environnement

2.1 Valoriser le potentiel naturel et paysager

La valorisation des espaces naturels et agricoles est un objectif important en réponse aux besoins futurs de Poussan et de ses habitants.

La question de la préservation des espaces naturels et agricoles et de leur devenir est aujourd'hui au cœur des préoccupations.

Il est important d'agir en fonction des nouvelles attentes de la population. Notamment liés à une évolution des modes de consommations et une attente pour des produits de qualité et pour une démarche de circuit court mais aussi en termes de loisirs et de découverte. Ces espaces, aujourd'hui multifonctionnels, ont un potentiel important qu'il faut préserver et valoriser.

Les espaces naturels très diversifiés sur Poussan sont un atout pour Poussan. Cependant les équilibres et continuités entre milieux naturels sont fragilisés. Il est indispensable de les faire connaître. En effet ces espaces pourraient être mis en valeur, sur la base d'une amélioration des connaissances et ainsi être protégés et sauvegardés.

Ces espaces naturels et agricoles sont les déterminants du paysage poussanais, témoins des interactions passées et futures entre l'homme et son environnement.

- ❖ **Encourager les actions d'enrichissement de la biodiversité**
- ❖ **Préserver les milieux naturels et ruraux**



2.2 Eduquer et sensibiliser à la protection de l'environnement

Même si les acteurs du territoire mettent en place des conditions favorables à l'amélioration de l'environnement, chaque habitant est aussi un acteur incontournable. La modification des comportements passe par une politique d'éducation, de formation et d'information forte sur l'ensemble des thèmes de l'environnement et du développement durable.

L'éducation à l'environnement est un élément déterminant pour l'évolution des mentalités. Pour agir sur l'environnement, il existe des solutions techniques, mais il est aussi très important de prendre en compte l'aspect comportemental. Ainsi, l'éducation à l'environnement des citoyens devrait être un objectif majeur*.

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont nécessaires pour tous, jeunes et adultes, même si les enfants restent une cible prioritaire. Ainsi, la sensibilisation ne doit pas être tournée uniquement vers le grand public.

Les outils de communication et leur contenu doivent donc être adaptés au public visé.

De plus, l'éducation à l'environnement doit être pensée de manière positive, au lieu d'être vécue comme une contrainte ou comme culpabilisante. Afin de toucher le public le plus large possible, il est nécessaire de rendre explicite les messages, de coordonner l'action des différents acteurs impliqués et de s'appuyer sur des structures de proximité.

- ❖ **Sensibiliser la population aux problématiques environnementales**
- ❖ **Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel communal**



Orientation 3 : Réduire et prévenir les risques et nuisances

Constat

La prévention et la réduction des risques et nuisances sont pour la population un enjeu fort à améliorer.

Poussan est confronté essentiellement à deux types d'aléas naturels: inondation et feu de forêt dont les impacts sont conséquents. Face à une extension urbaine, les zones soumises aux aléas risquent de s'étendre.

Un phénomène important à prendre en compte est celui de la cabanisation.

Les nuisances urbaines: sonores, olfactives et visuelles sont autant de points noirs pour le cadre de vie des poussanais, qu'ils soient liés aux axes de transport, aux déchets et aux incivilités. La communication et la prévention pour ces nuisances sont face à une certaine demande vis-à-vis des citoyens.

Les ambitions

Il est primordial d'améliorer la prévention des risques et nuisances dans le but de réduire leurs impacts. En ce sens UN PPRI est en cours d'élaboration sur la commune.

En ce qui concerne les nuisances urbaines, il est important de mettre en œuvre des actions de sensibilisation contre les incivilités afin d'engager un processus d'amélioration du cadre de vie des poussanais

Au travers de cette orientation déclinée en trois objectifs opérationnels il s'agira de répondre aux enjeux suivants :

- Vers une meilleure connaissance des risques naturels et technologiques
- Vers l'amélioration de la prise en compte des aléas dans les aménagements futurs.
- Vers une sensibilisation et une mise en œuvre de moyens pour la sécurité des biens et des personnes:
- Vers un engagement pour assurer un cadre de vie de qualité aux poussanais en limitant les pollutions

Objectif 3.1 : Assurer la sécurité des biens et des personnes

Objectif 3.2 : Assurer un cadre de vie de qualité aux poussanais

3.1 Assurer la sécurité des biens et des personnes

On distingue trois grandes catégories de risques majeurs : inondation ; submersion marine, incendie

On appelle « risques majeurs » les phénomènes naturels ou technologiques qui peuvent entraîner des conséquences graves sur les personnes et les biens.

Inondation :

Le PLU prend en compte la connaissance actuelle du risque et donne des prescriptions quant à la connaissance de ce risque, l'exposition et la réduction des incidences de l'urbanisation sur le ruissellement. Un PPRI a été prescrit en 2002 sur la commune, il est en cours d'élaboration.

Incendie :

Le dossier départemental des risques majeurs classe Poussan en risque majeur de feu de forêt. Les orientations du PLU visent à éviter d'aggraver le risque sur les massifs avoisinants et à ne pas l'accroître aux nouveaux secteurs d'urbanisation.

Un rappel régulier est effectué dans le bulletin municipal sur les obligations de débroussaillage estival par les propriétaires autour de leur habitation.

La fermeture du milieu par le chêne kermès est une problématique accentuant le risque incendie.

Il est important d'agir sur l'amélioration des connaissances sur ces risques majeurs. Cet objectif est indissociable d'une communication et une sensibilisation efficace afin de réduire la vulnérabilité.

- ❖ **Identifier et maîtriser les risques naturels et technologiques**
- ❖ **Communiquer et assurer la sécurité des biens et des personnes**



3.2 Assurer un cadre de vie de qualité aux poussannais

Assurer un cadre de vie de qualité se traduit notamment par la lutte contre les pollutions et les nuisances présentes sur le territoire. Cette démarche est renforcée grâce à la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Soucieux de la qualité du cadre de vie des poussannais, la propreté urbaine et la gestion des déchets sont des préoccupations constantes. Pour assurer au mieux ces services, les compétences sont partagées entre Poussan et la CCNBT.

La CCNBT est compétente pour la collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers spéciaux (piles, huiles, peintures, etc.) • La Ville de Poussan est compétente pour le nettoyage des parcs et des jardins ainsi que de la voirie communale; la gestion et le nettoyage des sanitaires publics, ainsi que pour assurer la propreté canine.

Poussan comme beaucoup d'autres villages, est confrontée au problème de graffitis et d'affichages sauvages. Ils représentent une pollution visuelle, crée un sentiment d'insécurité et les coûts de nettoyage sont souvent très élevés.

Par ailleurs le projet de réhabilitation de la circulade permettra de réorganiser le centre ville afin de diminuer les nuisances liées à la circulation et ainsi retrouver une certaine qualité de vie au cœur du village.

❖ **Limiter les pollutions**

❖ **Lutter contre les incivilités**



Orientation 4 : Assurer notre développement de manière responsable

Constat

Les prévisions démographiques prévoient qu'en 2030 Poussan aura atteint les 10000 habitants passant ainsi de village à pôle urbain. De nouveaux besoins en termes d'infrastructure, de déplacement, d'aménagement, de services découleront donc de cette croissance.

L'Agenda 21 local permet ainsi de faire remonter les besoins et les enjeux locaux afin qu'ils soient intégrés pleinement aux réflexions engagées au niveau du PLU et du SCOT mais aussi à toutes les politiques publiques de développement économique de la commune. L'Agenda 21 est l'occasion de poursuivre l'aménagement urbain de Poussan de façon durable.

Les ambitions

Il s'agira pour Poussan de continuer vers un équilibre du territoire en prenant aussi en compte l'échelle intercommunale. L'enjeu sera de d'harmoniser et de réfléchir les politiques en termes d'habitat, d'activités économiques, d'emplois, d'équipements structurants et de services, afin d'assurer une mixité sociale et urbaine des services, emplois, équipements...

L'objectif est de prendre en compte les besoins et enjeux locaux afin de permettre un développement équilibré et responsable de la commune.

- Vers une mise en valeur des potentialités économiques et attractives de la commune
- Vers un développement de Poussan de manière durable en pensant l'aménagement et le développement de façon équilibrée et responsable

Objectif 4.1 : Développe Poussan de manière durable

Objectif 4.2 : Renforcer l'attractivité communale

Objectif 4.3 : Favoriser l'intégration par l'emploi

4.1 Développe Poussan de manière durable

Aujourd'hui, avec les lois issues du Grenelle de l'Environnement, la prise en compte des enjeux du développement durable dans les outils d'aménagement est renforcée.

Poussan est une commune très attractive, à l'articulation des agglomérations sétoise et montpelliéraine, la question de la maîtrise de son développement est essentielle si on veut concilier croissance raisonnée et maintien d'une identité villageoise languedocienne. Il est ainsi nécessaire de penser l'aménagement en y incluant des principes de développement durable.

Pour Poussan, il s'agira donc de cadrer l'urbanisation afin de préserver les enjeux environnementaux et paysagers et maintenir une activité structurant le paysage. Il est aussi important de réfléchir à la question des déplacements et de développer les liaisons douces. L'objectif sera aussi d'assurer une mixité sociale et urbaine et ainsi permettre un développement en cohérence avec l'identité de Poussan et les enjeux actuels.

Associer les habitants et les acteurs pour construire une vision prospective, collective et dynamique, est un élément essentiel pour engager et conforter la prise en compte des finalités du développement durable dans les projets d'aménagement de la commune.

- ❖ **Penser l'aménagement en intégrant le développement durable**
- ❖ **Assurer une concertation et une communication autour des projets futurs**
- ❖ **Favoriser les échanges entre acteurs économiques**



4.2 Renforcer l'attractivité communale

Tout en restant à la croisée des chemins, Poussan doit augmenter son potentiel attractif en valorisant son centre ville, cœur de l'activité commerciale et de services et en développant de manière réfléchi les zones d'activités.

Dans ce contexte, la commune est confrontée à un triple enjeu d'aménagement du territoire :

- renforcer son attractivité en maintenant et développant les activités commerciales et de services
- recomposer les zones d'activités en valorisant leur image et intégration paysagère
- mettre en œuvre d'actions visant à soutenir le développement économique

Le projet de réhabilitation du Centre Ville constitue donc un enjeu majeur de réévaluation et de repositionnement urbain d'un centre ville fragilisé.

Le projet vise à donner de nouvelles potentialités au centre-ville et à le renforcer dans l'ensemble de ses composantes urbaines, économiques, sociales, culturelles.

La mise en valeur du patrimoine, le renforcement de l'attractivité commerciale sont des objectifs parallèles visant à assurer un développement équilibré de la commune.

- ❖ **Mettre en valeur le patrimoine culturel**
- ❖ **Renforce le potentiel d'attractivité communal**
- ❖ **Développer l'offre de services**



4.3 Favoriser l'intégration par l'emploi

Le taux de chômage (11.9%) à Poussan est inférieur à celle du département mais supérieur à la moyenne national.

Afin de contribuer à l'amélioration de l'emploi sur le territoire, Il est indispensable de mettre en œuvre un réseau d'acteurs comprenant la municipalité et les différent acteurs de l'emploi et de l'insertion afin d'engager une politique en faveur de l'emploi.

Le secteur de l'insertion par l'activité économique est constitué de différentes structures d'insertion, notamment les ateliers et chantiers d'insertions.

Ils permettent aux personnes sans emploi et en difficulté et refaire le lien avec le monde du travail et ainsi faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

La commune a déjà pris des initiatives dans ce sens. Le CCAS communal accueille ainsi une permanence hebdomadaire Mission Locale d'Insertion des Jeunes (16-25 ans) qui fournit Une aide à l'orientation, au bilan de compétence, à la formation et à l'emploi.

Il s'agira donc d'une part de développer la mise en œuvre des chantiers d'insertions et d'autre part de permettre la rencontre entre demandeurs d'emplois et entreprises locales afin de créer une dynamique favorable à l'emploi.

- ❖ Favoriser l'accès à l'emploi
- ❖ Lutter contre l'exclusion sociale
- ❖ Mieux connaître le marché de l'emploi



Orientation 5 Favoriser la cohésion sociale et l'intégration de tous dans la vie locale

Le Développement Durable place l'homme au centre de ses préoccupations. Il vise à ce que chaque être humain vive dignement, dans un environnement familial et social de qualité. Il suppose que chacun dispose d'un même accès aux ressources, à l'emploi, aux services collectifs. Il se fonde sur la solidarité active entre générations.

Depuis plusieurs années, Poussan offre des services de qualité à l'ensemble de ses citoyens et implique ceux-ci à la vie publique. Cette dynamique est favorable à la solidarité entre les citoyens, au lien social et à la participation citoyenne et se caractérise par la présence :

- d'un tissu associatif dynamique et diversifié, particulièrement actives dans les domaines du sport et de la culture,
- d'un ensemble d'acteurs particulièrement mobilisés en faveur de l'action sociale :
- d'outils d'information et de concertation diversifiés sur les projets urbains et touchant l'ensemble de la population

L'Agenda 21 est l'occasion pour Poussan de poursuivre et d'étendre ses actions déjà engagées en faveur de la culture, de la cohésion sociale.

Il s'agira de répondre aux enjeux suivants :

- Vers un encouragement du dynamisme local, en développant les actions renforçant la cohésion sociale entre les générations et l'intégration des populations en difficultés
- Vers un renforcement des actions mise en place pour promouvoir le sport et la culture

Objectif 5.1 : Développer l'offre de loisir, sport et culture
Objectif 5.2 : Favoriser la participation de tous à la vie locale
Objectif 5.3 : Développer la cohésion sociale

5.1 Développer l'offre de loisir, sport et culture

Souvent énoncée comme le quatrième pilier du développement durable, la culture est un champ privilégié d'intervention pour la municipalité auprès de sa population.

L'objectif est de permettre l'épanouissement des poussanais en soutenant et en encourageant les échanges culturels et la pratique sportive, et ainsi renforcer l'attractivité de la ville et sa vitalité.

De nombreux évènements organisés par le service « culture et animation » de la Mairie rythment la vie communale. Par ailleurs, l'offre d'activités culturelles en direction des jeunes enfants, des adolescents et des jeunes adultes est renforcée par d'autres manifestations ponctuelles ou régulières organisées par les associations.

La municipalité accompagne le mouvement sportif de la commune. Elle soutient les différents projets sportifs à travers son Office Municipal des Sports.

L'offre en équipement public sportifs et de loisirs est importante et il convient de continuer à la développer en la diversifiant.

- ❖ Adapter l'offre équipements
- ❖ Développer et diversifier l'offre culturelle
- ❖ Encourager la pratique sportive et les loisirs



5.2 Favoriser la participation de tous à la vie locale

Outre les associations existantes et les partenariats qui peuvent se tisser entre elles ou avec la Mairie, il n'existe pas de comités de quartiers, d'associations « citoyennes » ou de commerçants.

La concertation se fait de manière ponctuelle sur des sujets précis, notamment concernant les projets publics.

Il n'en est pas de même de l'information et de la communication qui se font régulièrement.

Il est donc important de développer les outils permettant aux habitants d'être partie prenante de la vie communale et des actions engagées par la municipalité.

Au-delà des évènements exceptionnels de la vie politique locale, il n'existe pas de vecteurs officiels d'échanges entre élus et population.

Ainsi l'objectif est de renforcer l'implication des citoyens sur l'ensemble de la vie publique en améliorant et diversifiant les actions déjà en cours.

L'implication de tous est un moteur pour la mise en œuvre de l'Agenda 21.

- ❖ **Mettre en place une démocratie participative régulière**
- ❖ **Renforcer les liens entre mairie et associations**
- ❖ **Développer l'information et la communication**



5.3 Développer la cohésion sociale

« La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation" »

Favoriser les échanges entre les différents quartiers, les différentes générations, les différents milieux ; renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle constituent autant d'objectifs clefs, pour une commune comme Poussan.

Il est important de mettre en œuvre des projets permettant de construire ensemble et de s'enrichir mutuellement et par la même renforcer l'intégration des nouveaux arrivants dans la commune.

Cela passe par la création de lien social autour de projets, d'événements et par la sauvegarde du patrimoine local mais aussi avec l'ouverture culturelle.

Dans le cadre de son Agenda 21 Poussan entend permettre à chacun de mieux s'approprier sa ville, toute sa ville et de découvrir ainsi, au-delà de son seul quartier, une réelle richesse de cultures et de lieux de vie.

- ❖ **Développer un territoire solidaire.**
- ❖ **Consolider la citoyenneté dans la commune.**
- ❖ **Cultiver la mémoire collective.**
- ❖ **Améliorer le sentiment de bien-être sur la commune**
- ❖ **Favoriser la mixité sociale.**



Orientation 6 Assurer l'exemplarité communale (Volet interne)

La démarche Agenda 21 est une initiative volontaire des élus de Poussan. C'est pourquoi la municipalité se doit être exemplaire dans ses pratiques et engager des actions en faveur du développement durable.

Intégrer des préoccupations environnementales dans la gestion quotidienne de la Ville de Poussan et engager une démarche éco responsable, revient souvent à mener des actions de simple bon sens, mais ayant valeur d'exemplarité au regard des habitants.

Poussan souhaite être une municipalité exemplaire, qui intègre le Développement Durable dans ses pratiques internes.

S'engager dans l'éco-responsabilité s'est aussi créer un élan mobilisateur avec tous les acteurs de la vie locale, agents municipaux, monde associatif et éducatif, et tous les citoyens. La mise en œuvre de cette démarche transversale de développement durable passe par l'adoption de comportements plus responsables la sensibilisation et la mobilisation autour de comportement plus responsable.

Poussan souhaite donc engager des actions déjà pour être plus responsable, économe et soucieuse des conséquences de ses activités.

Marquer par deux objectifs majeurs l'engagement dans l'exemplarité communale devra répondre aux enjeux suivants :

- Vers une démarche en cohérence et une transversalité interne
- Vers un engagement au niveau de la maîtrise des impacts environnementaux liés à ses activités et à ses projets,
- Vers des pratiques d'achats qui peuvent être orientées pour favoriser le développement durable
- Vers des actions de sensibilisation autour du développement durable dans la vie locale

Objectif 6.1 : Engager une démarche transversale «Développement durable»

Objectif 6.2 : Mise en place de l'éco-responsabilité

6.1 Engager une démarche transversale «Développement durable»

Un des éléments déterminant d'une démarche de développement durable est la transversalité.

Il est donc important d'assurer une cohérence entre les différents projets structurant le territoire. :

Agendas 21 communaux et intercommunal, SCOT, et PLU,...

La transversalité doit être effective à tous les niveaux :

1. Il est indispensable de monter à tous les acteurs de la vie locale qu'il est possible d'agir pour s'engager vers le développement durable et des comportements plus respectueux.

2. Il est important de fédérer le personnel municipal autour des enjeux du développement durable en les sensibilisant aux applications dans leur travail au quotidien.

Cela passe aussi par le développement de partenariat avec des acteurs engagés afin de partager les connaissances et moyens de mise en œuvre.

6.2 Mise en place de l'éco-responsabilité

Poussan souhaite être une municipalité exemplaire, qui intègre le Développement Durable dans ses pratiques internes :

Mener une démarche engagée vers la réduction de la facture énergétique

Mettre en œuvre des actions de maîtrise de l'énergie

Développer les énergies renouvelables

Engager ces objectifs dans les aménagements futurs

Exemplarité dans la gestion des déchets

Développer le tri des déchets et le recyclage dans tous les services

Généraliser ces pratiques à tous équipements publics.

S'engager dans une gestion durable des espaces publics

Economiser la ressource en eau et aller vers une meilleure gestion de la ressource

Développer la prise en compte des critères de développement durable dans les marchés publics

Sensibiliser ses agents aux pratiques éco-responsables.

Aller vers une meilleure gestion des espaces verts communaux

Vers une stratégie d'amélioration continue et une évaluation partagée

Le présent document constitue la trame des engagements de Poussan en faveur du développement durable de son territoire.

Il n'est donc pas une fin en soi mais un cadre de référence évolutif dans lequel s'inscrira une démarche d'amélioration continue pour les années à venir.

La création d'une commission extra-municipale de mise en œuvre et de suivi

A cet effet, il sera constitué une commission extra municipale pour la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 21.

Elle sera composée :

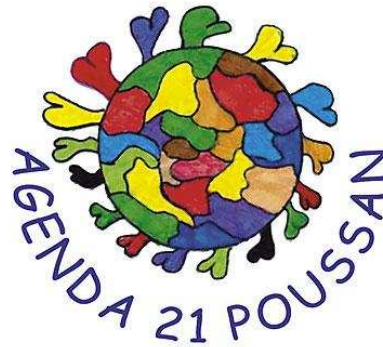
- du conseiller municipal en charge de l'Agenda 21 et de la Directrice Générale des Services qui assureront une mission de coordination générale ;
- d'un élu et d'un technicien référent pour chacun des cinq grands chantiers de l'Agenda 21
- De 6 habitants volontaires répartis pour les 6 orientations

Les missions de cette commission en charge de la mise en œuvre et du suivi seront :

- de s'assurer de la mise en œuvre des actions Agenda 21 : état d'avancement de la mise en œuvre des actions, résolution des difficultés liées à la mise en œuvre de certaines actions.
- d'ajuster le projet et définir de nouvelles actions en lien avec les six grandes orientations et les objectifs opérationnels de travail.
- d'élaborer un programme de sensibilisation des agents ;
- d'évaluer périodiquement l'Agenda 21 et notamment d'en mesurer l'impact.
- de définir la politique d'implication de la population dans la mise en œuvre du projet. A ce titre, il sera prévu dans le cadre d'une nouvelle enquête, de questionner l'ensemble des ménages de la commune sur leurs sensibilités et leurs propres pratiques en matière de développement durable.

Un tableau de bord de suivi-réalisation sera produit annuellement et pourra faire l'objet d'une communication auprès du grand public et des partenaires dans le cadre de la publication annuelle d'un document d'information.

Cette commission de suivi pourra se réunir selon un rythme trimestriel



« J'ai représenté la Terre, à l'intérieur sous formes de puzzle des pays multicolores comme ceux qui y habitent. Tout autour, il y a des cœurs pour montrer qu'il faut respecter la planète. Si on ne la respecte pas elle disparaîtra. »

*Emma Cassin 8 ans,
Créatrice du logo Agenda 21 de Poussan*



Service Agenda 21
04.67.78.99.51.
agenda21@ville-poussan.fr